

Données de cadrage

Date de création du périmètre	Périmètre initial défini par l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2003
Date de création du Syndicat Mixte	Arrêté préfectoral du 12 décembre 2003
Nombre d'EPCI membres	4 EPCI ayant compétence SCOT (77 communes au total)
Département concerné	Pyrénées-Orientales (66)
Nombre d'habitants (au 1.01.2026)	350 757 habitants (population totale - Recensement INSEE 2023)
Superficie	1 156.95 km ²
EPCI membres	Communauté de Communes des Aspres Communauté de Communes Roussillon Conflent Communauté de Communes Sud Roussillon Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée

Le SCOT

Document opposable/en vigueur approuvé le 2 juillet 2024 :
SCOT révisé (1^{ère} révision générale)

Maîtrise d'ouvrage

Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du SCOT Plaine du Roussillon
Président	Jean-Marc BASSAGET (élu le 27 mai 2026)
Responsable	Eve GOZE
Composition Comité Syndical	43 membres représentant les 4 EPCI membres du Syndicat.
Composition Bureau	5 vice-présidents + 6 membres + le Président
Adresse siège	9, Espace Méditerranée - 6ème étage - 66000 PERPIGNAN. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h, et de 14h à 17h (16h le vendredi)
Téléphone/fax	04 68 37 79 52
Site Internet	www.scot-roussillon.fr
Adresse e-mail	scotplaine-roussillon@orange.fr